[Menaces dans la Loire]

- Modification, dégradation, fragmentation et destruction de son habitat ;
- Pollution des eaux.

[© Alain Bonard]

[Chapitres du SDAGE Loire Bretagne qui répondent à ces menaces]

- Repenser les aménagements de cours d'eau ;
- Réduire la pollution par les nitrates ;
- Réduire la pollution organique et bactériologique ;
- Maîtriser et réduire la pollution par les pesticides ;
- Maîtriser et réduire les pollutions dues aux substances dangereuses (micropolluants) ;
- Préserver la biodiversité aquatique ;
- Préserver les têtes de bassin versant.

[SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux]

[© FRAPNA Loire - 2015]

Dans le cadre de son Réseau Départemental Eau, la FRAPNA Loire élabore des fiches sur les espèces à enjeux inféodées aux milieux aquatiques dans la Loire.

Partenaire financier : Agence de l'eau Loire Bretagne

FRAPNA Loire - 11 rue René Cassin - 42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60 - www.frapna-loire.org

Cincle plongeur

Cinclus cinclus

ESPÈCE À ENJEUX

Oiseau

Taille : 20 cm
Envergure : 25 à 30 cm
Poids adulte : 46 à 75 g

[© Mark Medcalf / Wikipedia]

Listes rouges (classification de l'UICN)			
Europe			
LC	LC	LC	X
Législation			
Convention de Berne (AII, III)	Arrêté du 29/10/2009	X	X

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
LC : *low concern* (préoccupation mineure)
X : Absence de liste rouge ou de réglementation
A : Annexe

[Habitat]

Le cincle plongeur vit sur les rives des rivières à fort courant, aux eaux limpides, avec un lit graveleux ou rocailleux et des rives végétalisées.

Il fréquente également les bords de lacs.

[© André Ulmer / FRAPNA Loire]

[Régime]

Le cincle plongeur se nourrit d'insectes, de larves aquatiques, de petits crustacés et de mollusques.

Il consomme aussi des vers de terre, des têtards, des petits poissons et parfois des œufs de poisson.

[Répartition dans la Loire 2007 - 2015]

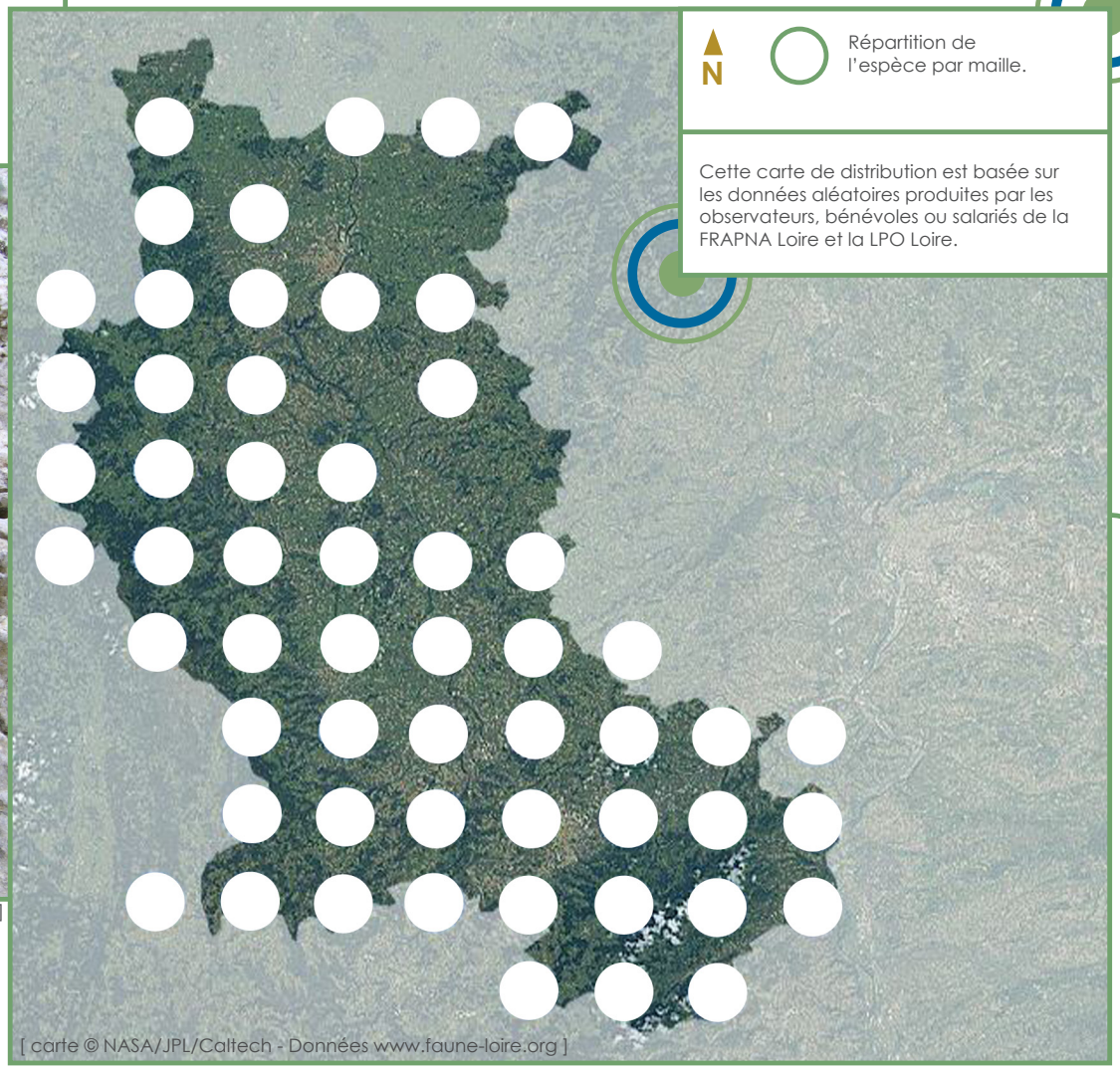

[Prédateurs]

L'épervier est le principal prédateur du cincle plongeur. La loutre peut s'attaquer aux nichées et aux jeunes.

[Comportement]

Doté d'un plumage épais et étanche, le cincle plongeur est très à l'aise sous l'eau malgré ses pattes non palmées.

Il repère ses proies perché sur un rocher, une branche ou sous l'eau. Il marche et court à la fois sur les rives des cours d'eau et sous la surface de l'eau en s'agrippant au substrat avec ses doigts puissants.

Le cincle plongeur est sédentaire, effectuant uniquement une migration altitudinale de l'ordre de quelques kilomètres pendant l'hiver.

[Reproduction]

Il construit son nid près de l'eau, dans les cavités des murs, des ponts, des arbres, ainsi que dans des anfractuosités des parois rocheuses ou entre les racines des arbres. L'entrée du nid est cachée sous un rebord végétal. Le nid est constitué d'herbe, de laîches et tapissé de feuilles.

La femelle pond 4 à 6 œufs. L'incubation dure entre 14 et 16 jours, durant lesquels le mâle nourrit la femelle.

Les poussins sont nidicoles et ont donc besoin des parents pour se nourrir pendant un mois. Les jeunes peuvent quitter le nid à partir de 24 jours environ après leur naissance.